Pierre Hazan

Négocier avec le diable

La médiation dans les conflits armés





COLLECTION « PETITE ENCYCLOPÉDIE CRITIQUE »

Dirigée par Manuel Cervera-Marzal et Sébastien Chauvin

Pierre Hazan est conseiller senior auprès du Centre pour le dialogue humanitaire, l'une des principales organisations de médiation des conflits armés. Il a conseillé des organisations internationales. des gouvernements et des groupes armés sur notamment les questions de justice, d'amnistie, de réparations, de commissions vérité et de disparitions forcées. Pierre Hazan a aussi travaillé au Haut-Commissariat pour les droits de l'homme. Il fut membre du Groupe international de contact pour le conflit basque. Il a travaillé dans de nombreuses zones de conflit, particulièrement en Afrique, dans les Balkans, au Proche-Orient et en Europe. Chercheur associé à Harvard Law School (2005), au United States Institute for Peace à Washington (2006), puis à l'Académie Robert Bosch (2022), Pierre Hazan a enseigné notamment à Sciences Po Paris et à l'Institut de hautes études internationales et du développement (Genève). Il fut auparavant journaliste. Pierre Hazan a publié de nombreux ouvrages dont La Paix contre la Justice (GRIP/André Versailles, 2010) et Juger la guerre, Juger l'histoire (PUF, 2007).

Graphisme de la couverture: Agnès Dahan Correction: Géraldine Chognard

© Les Éditions Textuel, 2022 4 impasse de Conti 75006 Paris www-editionstextuel.com ISBN: 978-2-84597-919-2

Version numerique 2022 ISBN: 9782845979239

Pierre Hazan

Négocier avec le diable La médiation dans les conflits armés

avec la collaboration d'Emmanuelle Hazan

textuel

PETITE ENCYCLOPÉDIE CRITIQUE

Sommaire

Partie 1 Dans le brouillard de la paix	9
Chapitre 1 Explorer la zone grise	10
Le besoin d'une boussole morale	17
Une généalogie des « ennemis du genre humain »	20
Chapitre 2 Faut-il négocier avec le diable? L'illusion d'envoyer le diable au diable « L'ennemi du genre humain » Le diable change d'incarnation Lorsque l'hubris fissure l'État de droit	24 27 29 31 33
Chapitre 3 De la morale à l'hubris La médiation attaquée par la morale des droits de l'homme La justice internationale contre la recherche de la paix?	37 41 45
Chapitre 4 Négocier avec les terroristes? Comment exclure les terroristes et dialoguer avec eux? Un frein à la médiation officielle Les ONG de médiation pour briser la quadrature du cercle	50 53 54 57
Chapitre 5 La fin de la Pax americana Le moment de bascule libyen Le temps du bilan de la Pax americana	61 65 67

Partie 2 À la recherche du moindre mal	73
Chapitre 6 Du compromis à la compromission? De la nécessaire instrumentalisation des médiateurs	74 79
Affronter les risques de dérive	82
Chapitre 7 Neutre au temps du génocide	87
Chapitre 8 Bosnie : les adieux à la neutralité	100
Les mains sales?	104
La route vers Srebrenica	107
Les leçons d'un échec	110
Chapitre 9 Syrie: l'impossible médiation	113
Le rêve des cessez-le-feu locaux	117
La guerre des sièges :	
le CICR et l'ONU complices de crime de guerre?	120
Chapitre 10	
Le Sahel : dialoguer avec les djihadistes?	127
Le cycle de la violence Parler ou ne pas parler?	131 135
L'appel au dialogue avec « les organisations terroristes »	139
Premières discussions avec Al Qaeda	140
Conclusion	
La dérégulation de la force	145
Les défis de la médiation	148
Une sécurité globale	153
Bibliographie sélective	155

5

Remerciements

Ce livre n'aurait pas été possible sans le soutien de la Fondation Robert Bosch et les mois passés à Berlin pour travailler sur le manuscrit. Je remercie en particulier son senior vice-président, Henry Alt-Haaker, ainsi que Léonie Schaefer-Osthues et Antonio Mori Monteiro, ainsi que mes compagnons *fellows* pour nos passionnants échanges à l'Académie Robert Bosch à Berlin.

Je remercie aussi pour la lecture du manuscrit et pour leurs conseils avisés, David Lanz et Antoine Garapon ainsi que Mathieu Pellerin pour son regard d'expert sahélien. Ce livre n'aurait pas été possible sans d'innombrables échanges qui se sont étalés sur des années avec trop de personnes que je pourrais citer. Qu'elles en soient ici remerciées. Au risque d'oublier beaucoup d'entre-elles, un mot particulier pour David Harland, directeur du Centre pour le dialogue humanitaire, dont l'humour très british et les conversations éclairantes au restaurant thai m'ont toujours stimulé, ainsi que pour mes autres collègues, notamment David Gorman, Romain Grandjean, Katia Papagianni, Alexandre Liebeskind, Béatrice Mégevand, Babatunde Afolabi, Liza Rekthman et le groupe de Sviatohirsk dans le Donbass, Sandra Petrovic, Kiari Moustapha et ses collègues à Diffa au Niger, Kader Sidibe et Freddy Nkurkiye ainsi que leur équipe respective au Sahel et en Afrique centrale.

Je remercie aussi Mark Freeman et tous mes collègues du Law and Practice Group of The Institute for Integrated Transitions (IFIT) pour toutes les discussions que nous avons eues ces dernières années, ainsi qu'avec Gilad Ben Nun et Reed Brody. *Last, but not least*, mes remerciements vont aussi à Brian Currin ainsi qu'aux autres membres du Groupe de contact sur le conflit basque, ainsi qu'à Gorka Espiau.

J'ai une pensée émue pour le courage et la rectitude morale de feu Monseigneur Jean-Louis Nahimana, président de la Commission vérité et réconciliation du Burundi avec qui j'avais sillonné son pays et qui chercha à accomplir son mandat en dépit de tous les obstacles.

Je tiens également à remercier – ô combien – mes enfants, Ilan, Chaya, Nora et Sam, qui m'ont tant appris sur la négociation et la médiation depuis leur plus tendre âge.

Partie 1 Dans le brouillard de la paix

Au souvenir de mes parents

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. »

Albert Camus

Extrait du discours de Stockholm, 10 décembre 1957

Chapitre 1 **Explorer la zone grise**

Automne 1993, dans la Bosnie-Herzégovine en guerre. J'étais alors journaliste et, tout en témoignant du mieux possible de la violence et des exactions du conflit, je vivais dans le confort de l'éthique de conviction, soit le sentiment que dans l'action on peut rester fidèle à ses idées. Non que la quête de vérité soit chose facile. C'était loin d'être le cas dans cette partie des Balkans où aucun belligérant n'avait le monopole des crimes de guerre. L'éthique de conviction avait cependant l'avantage de me placer dans la recherche des faits et dans la cohérence de mon travail, tout en me dégageant, au moins en partie, des conséquences qui pourraient en découler. Je témoignais au plus près de ce que je voyais et entendais. Voilà tout et ce n'était déjà pas rien.

Lors d'un reportage près de Mostar, par un concours de circonstances, je traversai le miroir et me retrouvai dans une situation qui m'obligea à quitter provisoirement l'éthique de conviction. Je fus le témoin et même un modeste participant d'une sélection humaine. L'équipe d'humanitaires que j'avais intégrée pour les besoins de ce reportage avait reçu une mission inattendue: celle de décider qui serait libéré d'un sinistre camp de détention. Il fallait choisir, avec le risque que les prisonniers qui ne seraient pas libérés y laissent leur peau. Les pressions internationales avaient produit des effets positifs: un tiers de ces quelque deux mille prisonniers traités de manière infâme devaient être libérés de ce camp. Les

prisonniers étaient entassés à même le sol, dans un hangar à même la roche, qui avait servi de dépôt à l'armée yougoslave. Ils étaient les uns sur les autres, plongés en quasi-permanence dans la pénombre imprégnée d'une odeur rance.

Dans la cour du camp, nous avions apporté des balances et des mètres pour établir l'indice de masse corporelle de chacun des prisonniers et identifier les plus faibles. L'un d'entre nous mesurait ces détenus, un deuxième les pesait et le troisième, assis devant une petite table en bois que nous avions installée, notait les chiffres. Chaque demi-heure, nous changions de place à tour de rôle. Au loin, nous entendions les détonations des combats qui se poursuivaient. La ligne de front n'était qu'à une douzaine de kilomètres alors que nous poursuivions notre tâche. Les prisonniers avaient perdu entre 20 et 30 kg, parfois davantage.

Gardiens et prisonniers avaient parfois été copains d'école. Ils avaient grandi et joué ensemble.

J'ai raconté cette histoire ailleurs¹, mais ce que je n'ai jamais dit et qui est le déclencheur de ce livre, c'est ce que cet épisode a suscité en moi. Ces jours-là, en Bosnie-Herzégovine, j'ai eu l'impression que les belligérants avaient remporté une victoire morale sur nous, en obligeant l'équipe d'humanitaires que j'accompagnais à entrer dans un processus dégradant de sélection humaine. Qui parmi les prisonniers serait libéré? Jusqu'à quel point doit-on compromettre ses principes éthiques en participant au choix des hommes qui seraient ainsi sauvés, et

Pierre Hazan, Juger la guerre, juger l'histoire, Du bon usage de la justice internationale et des commissions vérité, Paris, PUF, 2007.

d'autres non? L'interlocuteur de cette équipe de travailleurs humanitaires avait été assigné à une fonction que je n'avais vue nulle part ailleurs: il était officiellement en charge des échanges de prisonniers. J'allais me rendre rapidement compte que cet homme rondouillard et désagréable avait développé un véritable savoir-faire. À sa manière, il était devenu un expert dans son domaine. Il avait estimé le prix de ses détenus en fonction de leur profession, de leur famille, voir des cousins établis en Allemagne, en Autriche ou en Suisse qui seraient éventuellement prêts à payer pour leur libération.

Notre homme était prêt à se débarrasser uniquement des prisonniers qu'il estimait sans valeur, soit les plus pauvres, pour monnayer les autres dans un échange avec la partie adverse ou dans un deal financier plus lucratif. Fallait-il accepter son offre afin de sauver un maximum de vies? Mais céder aux pressions de l'officier, c'était accepter d'entrer dans une dangereuse logique de soumission. À l'inverse, tenir bon sur les principes en ne prenant que les plus faibles, cela risquait de faire capoter la négociation et d'empêcher toute libération. Que fallait-il faire? Les opinions divergeaient au sein de l'équipe. La discussion avait maintenant lieu au sein des humanitaires. Le juriste voulait tenir bon sur les principes, redoutant que « céder au chantage » ouvrît la porte à de futures manipulations. Le chef des opérations rétorquait que la vie des hommes valait davantage que la pureté des principes. Dans mon for intérieur, je basculais à l'époque d'une position à une autre. Notre officier interlocuteur trancha, refusant subitement toute libération. La douzaine de bus qui stationnaient devant

le camp pour emmener des centaines de prisonniers vers la liberté repartirent vides.

Durant ces quelques jours, je réalisai combien l'éthique de responsabilité, qui cherche pragmatiquement à ajuster les movens au but, pouvait être lourde à porter, avec les conséquences potentiellement fatales qui en découlaient. Les membres de cette équipe d'humanitaires étaient profondément intègres. Je me souviens de l'un deux, un médecin qui répétait qu'il ne voulait pas devenir « un docteur Mengele ». Il avait formulé tout haut les questions et les craintes que nous avions tous en tête. Comment faire le moindre mal? Malgré nous, du moins c'était mon cas, j'avais l'impression d'avoir été sali et contaminé par le cynisme des belligérants et la folie de la guerre. Les frontières entre le bien et le mal étaient soudainement devenues plus poreuses. J'avais l'impression, qu'ici comme ailleurs, les belligérants avaient pris un plaisir pervers à demander aux Nations unies, au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ou à d'autres encore d'être les témoins, sinon les garants de « leur marché aux bestiaux » où ils allaient troquer parfois dans le même échange des prisonniers, du tabac, du pétrole, de l'essence, des otages et des restes humains. Ces hommes étaient prêts à s'entretuer, mais ils s'entendaient parfaitement pour marchander des biens, dont la vie de quelques pauvres âmes n'était qu'un élément dans un troc sordide.

Maigre consolation, je retrouverais cet officier vingt-quatre ans plus tard, assis dans le box des accusés au tribunal de La Haye, condamné à dix ans de prison pour crimes contre l'humanité et crimes de

guerre. Ce fut du reste un moment spectaculaire. À ses côtés, l'un de ses co-accusés s'est levé pour entendre son jugement, puis a avalé devant les juges médusés une fiole de poison, se suicidant devant eux².

Mais revenons à l'automne 1993. La situation que j'avais vécue dans ce camp posait la question de la responsabilité tant politique que morale de la partie tierce qui cherche à amoindrir, sinon à mettre un terme aux souffrances de la guerre. C'est cette place-là, celle du tiers, avec toutes les ambiguïtés que comporte ce travail, qui est l'objet de ce livre, afin de mieux affronter des choix lourds de conséquences.

Bien des années après avoir participé à cette sélection humaine, j'ai rejoint une organisation de médiation des conflits armés, le Centre pour le dialogue humanitaire. J'ai, à mon tour, été confronté à l'éthique de responsabilité et à des choix difficiles. Il v avait pour moi une certaine ironie à me retrouver dans cette position. Comme journaliste, j'avais été très proche des militants des droits de l'homme et de leur soif de justice et donc de poursuites pénales contre des auteurs de crime de masse. J'avais accompagné Reed Brody, de l'organisation Human Rights Watch, dans l'une de ses missions. Ensemble, nous avions trouvé les archives de la terreur à N'Djamena, la capitale du Tchad. Les archives de la police politique de l'époque avaient été déterminantes pour permettre le procès de l'ex-président et dictateur Hissène Habré. Ce fut un procès historique car, pour la première fois, l'Union africaine avait créé un tribunal particulier, les

Chambres africaines extraordinaires, pour juger un ex-chef d'État pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et même pour des viols qu'il avait luimême commis. Et voilà qu'en quittant le journalisme, puis les Nations unies, où je fus même brièvement conseiller politique de la haute-commissaire pour les Droits humains, je me retrouvais impliqué dans des processus de paix et je m'entretenais courtoisement avec des gens qu'auparavant je vilipendais de ma plume. Je participai à la rédaction d'une loi d'amnistie pour des membres d'un groupe armé, bien loin de la dénonciation des crimes à laquelle je me livrais jadis.

La recherche de la paix avait désormais pris le pas sur la recherche de la justice. J'abandonnais l'éthique de conviction et la dénonciation des criminels de guerre pour l'éthique de responsabilité. L'idée d'être forcément du côté du bien dans l'éthique de conviction ne me satisfaisait plus, car elle me semblait détachée de la nécessité d'affronter la réalité de la vie internationale faite de compromis insatisfaisants et de pragmatisme, alors que je voulais continuer d'agir conformément à ma conscience. Cela supposait de se tenir sur un chemin de crête sans verser ni dans le pragmatisme cynique, ni dans un angélisme naïf qui aurait été contre-productif. Pour reprendre une expression anglaise, la paix est un messy business, une entreprise désordonnée et même chaotique, et la route pour y conduire tout autant. Car dans le cours de la guerre comme dans les processus de paix, tout se négocie, jusqu'à la répartition des postes ministériels et au grade des miliciens qui seront intégrés au sein de l'armée une fois la fin des hostilités.

^{2 «} Suicide au TPIY: le poison ingéré par Slobodan Praljak était impossible à détecter », *Le Monde* et *AFP*, 31 décembre 2017. https://www.lemonde.fr/ europe/article/2017/12/31/suicide-au-tpiy-le-poison-ingere-par-slobodanpraljak-etait-impossible-a-detecter_5236383_3214.html

Je me spécialisai sur l'un des points les plus délicats éthiquement dans les médiations de conflits armés: les questions de justice, d'amnistie et de réparation. J'avais pour interlocuteurs des représentants de gouvernements et de groupes armés qui avaient commis des crimes de guerre et qui étaient déterminés à échapper à toute poursuite, même si le conflit se poursuivait et le sang devait continuer de couler. L'enjeu, pour moi, était d'identifier les maigres marges de manœuvre pour ne pas freiner le processus de paix, tout en posant des jalons pour construire à terme un État de droit et donner satisfaction aux victimes, du moins autant que possible.

Dans son récit Les Naufragés et les Rescapés, l'écrivain et rescapé d'Auschwitz, Primo Levi, évoque « la zone grise³ », cette zone trouble et ambiguë « aux contours mal définis, qui sépare et relie à la fois le camp des maîtres et des esclaves » et qui « accueille en elle ce qui suffit pour confondre notre besoin de juger ». Ici aussi, de manière moins tragique heureusement, il y a une zone grise entre, d'une part, les belligérants qui s'accordent trop souvent dans l'idée que la fin justifie les moyens et, d'autre part, les médiateurs et les humanitaires qui, malgré leurs différences d'approches et de buts, tentent de limiter les souffrances. Comment cheminer dans cette zone grise, sur cette ligne de crête où il s'agit, pour reprendre les mots d'Albert Camus, de « sauver les corps pour que l'avenir demeure possible⁴ » mais sans perdre son âme? Sans glisser du compromis

à la compromission? Jusqu'où la neutralité a-t-elle sa place entre agresseurs et agressés? Voilà donc le pacte faustien dans lequel je me débats encore et toujours depuis que je travaille dans la médiation des conflits armés.

Le besoin d'une boussole morale

Travailler dans les processus de résolution des conflits engage à s'enfoncer dans le brouillard de la recherche de la paix, dans cette zone grise où des ennemis vont trouver des points de convergence malgré leurs intérêts antagonistes. Depuis longtemps, j'ai abandonné le confort de l'éthique de conviction, ce luxe d'être cohérent avec soi-même, pour assumer l'éthique de la responsabilité. Une éthique de la responsabilité tournée vers l'efficacité qui encourage le compromis et le pragmatisme, selon les aléas de l'action, au nom de la finalité recherchée.

Cette éthique de la responsabilité n'est pas sans risque pour les médiateurs: risque d'être manipulé et que la paix promise ne soit qu'illusion et trompe-l'œil comme les accords de Munich de 1938, qu'elle ne soit qu'une trêve avant le déclenchement d'un conflit pire encore, ou qu'elle plante les germes d'un nouveau conflit sanglant, ou encore qu'elle se fasse sur le dos de certaines populations, ainsi le Pacte germano-soviétique conclu entre Hitler et Staline qui s'entendirent pour dépecer la Pologne et les États baltes. Risque encore que la médiation donne une légitimité à des groupes armés qui terrorisent la population et marginalise à l'inverse ceux

³ Primo Levi, Les Naufragés et les Rescapés, Paris, Gallimard, 1989.

Albert Camus, « Ni victimes, ni bourreaux », publié dans le journal *Combat* en 1948, repris *in Actuelles I, Écrits politiques (Chroniques 1944-1948)*, Paris, Gallimard, 1972, p. 84.